



Arrivée  
- 3 FEV. 2012  
*[Signature]*

POLE DEVELOPPEMENT  
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*DBT*

Dossier suivi par : Audrey Paoletti  
Ref : Direction du Développement  
Economique

Tel :

Mail : [a.paoletti@ca-ajaccien.fr](mailto:a.paoletti@ca-ajaccien.fr)  
À Ajaccio, 27 janvier 2012

Monsieur le Directeur Régional de  
l'Environnement, de l'Aménagement et du  
Logement de Corse

19, Cours Napoléon – Bâtiment D – 5ème étage  
– BP 334  
20 180 AJACCIO Cedex 1

Objet : Compte rendu du comité de pilotage Natura 2000 du 19 janvier 2012

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le compte-rendu du comité de pilotage Natura 2000 "Golfe de Lava" qui s'est tenu le 19 janvier 2012.

Nous vous transmettons également le document d'objectif, les fiches techniques et les plans actualisés.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Melle Audrey PAOLETTI  
Directeur du Développement Economique  
Pôle Développement

**COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 – Site FR9400595, secteur du Golfe de Lava**

**19 JANVIER 2012 – Locaux de la CAPA**

Excusés :

M. BIANCHI (Adjoint, commune de VILLANOVA)

M. Laurent SORBA (OEC)

M. PERRIER – CORTICCHIATO (ONCFS)

M. ALFONSI (Sénateur)

Présents :

M. VERSINI (CDA 2A)

M. GARRIDO (Premier adjoint, commune d'APPIETTO), Président du COPIL

M. BONARDI (Adjoint, commune d'ALATA)

Mme RODRIGUEZ (DDTM)

M. FERAL (DREAL)

M. DI ROSA (CG 2A)

Mme PIAZZA (Conservatoire botanique)

M. PARADIS (Botaniste)

M. VALLE (propriétaire à LAVA)

M. TORRE (propriétaire à LAVA)

M. RENUCCI (Président, CAPA)

Mme PAOLETTI (CAPA)

Mme BERNARDI (CAPA)

M. MADEC (CAPA)

M. GARRIDO ouvre la séance et rappelle que le principal objectif de cette réunion est la validation de l'actualisation des fiches actions du document d'objectif (DOCOB).

M. RENUCCI remercie l'ensemble des personnes impliquées dans le projet et rappelle que l'animation a été confiée à la CAPA.

Les différentes fiches du DOCOB sont passées en revue pour amendements et validation.

Les membres du COPIL soulignent différentes modifications à apporter :

- Fiche 14 : il est proposé une autre méthodologie à savoir un suivi cartographique de la linéaire
- Fiche 15.1. : il est proposé de modifier le titre et de revoir la rédaction des arrêtés municipaux en élargissant les partenaires éventuels de la surveillance (notamment les agents de l'ONCFS et du CG2A)
- Fiche 15.2 : il est souhaitable de modifier le titre et de préciser que le chiffrage reste à affiner

Il est également suggéré d'apporter des modifications par rapport aux tracés et aux matériaux pour la mise en défens des milieux sur la terrasse sableuse. L'objectif principal est de mettre fin à la circulation de véhicules à moteur sur la station à linéaire jaune et de proposer un cheminement piéton le long du front de mer.

- Fiche 16 : il est proposé de revoir la rédaction de cette fiche et de décrire deux phases : arrachage des espèces invasives et reconquête de l'espace par le végétal.
- Fiche 24 : modification du titre

Ces modifications ont été apportées dans les fiches actions du DOCOB jointes en annexe.

En fin de séance, il est indiqué que la CAPA a répondu en fin d'année, avec différents partenaires, à un appel à projets pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité. Cela peut permettre l'obtention d'un financement décisif pour la mise en œuvre de l'opération. La réponse du Ministère est attendue début février.

#### Observations membres excusés

**M. BIANCHI** insiste sur le besoin de surveillance accrue du site (par l'ONCFS) eu égard aux enjeux et au montant des travaux

Le coût de la revégétalisation (30 000 €) lui paraît important mais cela s'explique notamment par le fait que des tamaris vont être replantés au niveau du passage avec la barrière de mise à l'eau et devant l'hôtel à l'arrière du ponton.

L'étude relative au mouillage lui semble onéreuse cependant selon le cahier des charges l'étude complète prévoit :

I/ de définir clairement l'existence ou l'absence des conditions techniques et réglementaires nécessaires à l'aboutissement du projet, c'est à dire :

- de définir la nature des fonds, la bathymétrie et le type d'ancrage envisageables à travers une campagne subaquatique,
- de réaliser un inventaire exhaustif des pièces réglementaires à intégrer au dossier (notamment l'étude d'incidence vis-à-vis du site Natura 2000)
- de définir les délais nécessaires et les coûts estimatifs afin de mener à terme le projet.

Plusieurs scénarii d'aménagement (zones et techniques d'implantation) du Golfe pourront être proposés.

II/ de prévoir des travaux de dépollution et de nettoyage des fonds marins

III/Par la suite, si les conditions le permettent, une troisième phase d'études pourrait être lancée afin de missionner un prestataire chargé de mettre en place le mouillage organisé en sollicitant l'obtention d'une autorisation préfectorale d'occupation du Domaine Public Maritime et en respectant les objectifs du SDAGE et en limitant les impacts vis-à-vis du site Natura 2000

**M. BIANCHI** demande à ce que les services de l'Etat soient sollicités en amont afin de s'assurer que ceux-ci soient réceptifs au moment du dépôt du dossier.

**M. SORBA** de l'OEC précise que le Fond de gestion des milieux naturels n'existe plus. Il est remplacé par des fonds FEDER à solliciter à la DREAL.


**M. PERRIER – CORTICCHIATO** de l'ONCFS précise que son institution est prête à réaliser des patrouilles sur le site. Il souhaite aussi être associé plus en amont de la démarche (pas seulement pour le volet répressif) et prendre pleinement part à la surveillance du faucon pèlerin.

En conclusion, il est convenu de faire parvenir aux membres du COPIL :

- Diaporama projeté en séance,
- Détail technique des ganivelles renforcées,
- Plan avec le projet de nouvelle organisation du site,
- Fiches actions DOCOB révisées suites aux remarques des membres du COPIL.

**FEUILLE DE PRESENCE  
COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000  
LE JEUDI 19 JANVIER 2012**

NOM	ORGANISME	COORDONNEES	SIGNATURE
Laurent SONBA Narc PERRIER - CONTICCHIARO	OEL ONCPS		Ecouxi ecouxi.
GARRIGO Christian	President COAL Adpt APPASTO	06 19 24 41 42	
BONARDI M.P	ADJ ALATA	06 11 77 54 76	
RODRIGUEZ C	DDTM	04 95 51 75 41	
DI ROSA Jean Michel	Comité Général 2A (Pole environnement et espace rural)	04 95 29 12 80 06 79 32 17 20	
VALLE	Propriétaire	06 22 16 26 43	
SIMON RENUECA	PLC. CAPA	06 74 06 10 27	
TORRE Bernat	Synchic Comu. Golfe de l'Est Aigua de Golfe	06 88 38 16 29	

NOM	ORGANISME	COORDONNEES	SIGNATURE
VERSINI Michael	CDA 2A 19 avenue Noël Franklin BP 513 20 700 ASACCIO Cedex 9	michael.versini @ cose-du-sud.chambagri.fr	
A. BIANCHI	Marie Villaseca		excuse
A. AFONSI			excuse

## **1.1 Fiches action**

13. Extension de la zone Natura 2000 sur la Commune d'Alata
14. Suivi patrimonial de la Linaire jaune
15. Mise en défens de l'ensemble de la station à Linaire jaune
  - 15.1. Appliquer la réglementation, empêcher la circulation des véhicules à moteur sur la dune et sensibiliser les publics/ usagers
  - 15.2 Blocage des accès à la plage et à la station
16. Restauration des habitats favorables à la Linaire jaune
17. Nouvelle organisation du Golfe de Lava
18. Valorisation du site et sensibilisation du public
19. Nettoyage manuel des macrodéchets
20. Surveillance continue du Faucon pèlerin à Lava
21. Surveillance continue du Phyllodactyle d'Europe à Lava
22. Inventaire de la Tortue d'Hermann à Lava
23. Réimplantation du Balbuzard pêcheur à Lava
24. Etude mise en place mouillage organisé

<b>Fiche action 13</b>	<b>Extension de la zone Natura 2000 sur la Commune d'Alata</b>	
<b>N° Natura 2000 des habitats concernés</b>	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>	
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Linaria flava sardoa</i>	
<b>Objectif</b>	Inclure la totalité de la station à Linaire jaune dans le périmètre de protection	
<b>Situation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Municipalité d'Alata s'est pleinement impliquée dans la démarche de rédaction du DOCOB. L'extension d'un site Natura 2000 passe par une procédure administrative qui est à ce jour en cours.</li> </ul>	
<b>Cahier des charges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération de la municipalité d'Alata favorable à l'inscription des différentes parcelles dans le périmètre Natura 2000 (parcelles communales et privées).</li> <li>- Procédures administratives à la Préfecture</li> <li>- Information des usagers des cabanons de la mise en place d'un dispositif de gestion en cours.</li> </ul>	
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Suivi patrimonial de la Linaire jaune Mise en défens de la station de la Linaire jaune Information et sensibilisation du public	
<b>Coût</b>		
<b>Financement possible</b>		
<b>Partenaires envisagés</b>	Commune d'Alata	
<b>Maître d'ouvrage</b>		
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>		



Fiche action 14	Suivi patrimonial de la Linaire jaune, <i>Linaria flava sardoa</i>
N° Natura 2000 des habitats concernés	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>
Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »	<i>Linaria flava sardoa</i>
Objectif	Suivre l'évolution des effectifs de Linaire jaune et surtout de l'état des habitats
Cahier des charges	Suivi annuel : - cartographie fine (à grande échelle) des zones de présence de l'espèce sur photographie aérienne et comptage du nombre de plants présents sur les sites durant la période de floraison (avril) ; - pour chaque zone de présence, suivi d'un quadrat de 5m x 5m sur lequel sera réalisé : un suivi photographique (point de vue fixe), une cartographie fine et un relevé phytosociologique. Cela permettra de suivre l'évolution du milieu et plus particulièrement sa fermeture éventuelle Un protocole précis est à ce jour en cours d'élaboration
Connexion avec d'autres actions	Mise en défens de la station de la Linaire jaune Information et sensibilisation du public
Coût estimatif	2 journées de travail par an sur le terrain et traitement des données <b>600 euros par an</b>
Financement possible	FEDER
Partenaires envisagés	CBNMP, ASTERE, OEC, DREAL
Maître d'ouvrage	DREAL, OEC
Maître d'œuvre potentiel	CPIE d'Ajaccio ou autres

<b>Fiche action 15.1</b>	<b>Afficher et mettre en œuvre la réglementation relative à la circulation des véhicules à moteur sur les espaces naturels sensibles</b>
<b>N° Natura 2000 des habitats concernés</b>	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Linaria flava sardoa</i>
<b>Objectif</b>	Exprimer dans les meilleurs délais la volonté des communes de faire respecter la loi n° 91-2 du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels sensibles
<b>Cahier des charges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Prise d'un arrêté municipal</u> par les communes d'Appietto et d'Alata interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le site conformément aux articles L 362-1 à 8 du code de l'environnement relatifs à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels sensibles à l'exception des véhicules dédiés au secours terrestre et aux véhicules des détenteurs d'AOT (en nombre limité et nominatif. Il conviendra de revoir la rédaction des arrêtés permettant l'intervention de l'ONCFS et du CG 2A.</li> <li>- <u>Affichage</u> sur site et en mairie</li> <li>- <u>Communication</u> par voie de presse</li> <li>- <u>Information</u> auprès des usagers (agents municipaux, CAPA, CPIE)</li> <li>- <u>Mise en place d'une convention DREAL-ONCFS-commune</u> qui définit la période et la périodicité des patrouilles (à renouveler)</li> <li>- <u>Intervention de l'ONCFS</u> pour une information voire une verbalisation (à renouveler)</li> </ul>
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Suivi patrimonial de la Linaire jaune Mise en défens de la station de la Linaire jaune Information et sensibilisation du public
<b>Coût estimatif</b>	En fonction du nombre de patrouilles effectuées dans l'année par les gardes de l'ONCFS et CG 2A
<b>Financement possible</b>	Mission de l'ONCFS
<b>Partenaires envisagés</b>	Communes d'Appietto, d'Alata et DREAL ONCFS et CG 2A (en proportion plus importante si le conservatoire du littoral est propriétaire du site « punta pellusella »)
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communes d'Appietto et d'Alata
<b>Maître d'oeuvre potentiel</b>	ONCFS + CG2A

Fiche action 15.2.	Bloquer les accès à la plage et canaliser les passages sur la basse terrasse
N° Natura 2000 des habitats concernés	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunaes des <i>Malcolmietalia</i>
Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »	<i>Linaria flava sardoa</i>
Objectif	Bloquer physiquement l'accès aux véhicules à moteur
Situation	<p>Il existe 6 accès à la dune de Lava :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. port provençal</li> <li>2. parking « nord » appartenant anciennement à la copropriété des résidences du golfe de Lava est en cours d'acquisition par la municipalité d'Appietto,</li> <li>3. accès par le parking de l'Hôtel</li> <li>4. accès à l'arrière de la dune par le passage du troupeau de M. Mancini</li> <li>5. accès à l'arrière de la dune par le passage aménagé par les usagers des cabanons</li> <li>6. accès littoral du côté Paese di Lava depuis Alata</li> </ol>
Cahier des charges	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. blocage accès port provençal déjà réalisé et à améliorer (placer des plots ou dents)</li> <li>2. au niveau du parking en cours d'acquisition par la municipalité, installation de glissière bois métal et barrière autorisant l'accès à la plage, la mise à l'eau permettant les activités nautiques (club plongée, jet ski, voile, pêche, location bateau) ainsi que le passage pour les secours</li> <li>3. prévoir un escalier pour accéder à la plage précédé de dents en béton</li> <li>4. glissières au niveau du parking de l'hôtel sous réserve de la stabilité de l'ouvrage actuel et accord du propriétaire</li> <li>5. enrochement et/ou glissières bois autour de la station et des cabanons dispositif prévoyant l'installation de ganivelle simple, ganivelle renforcée, clôture agricoles, barrière etc...)</li> <li>6. bloc rocheux ou plots béton à installer côté Paese di lava</li> </ol> <p>cf annexe 1 d'implantation <i>Sous réserve de l'accord des propriétaires concernés par l'enrochement et accord de l'Etat si emprise sur le DPM</i></p>
Coût estimatif	<p><b>Global (estimation sommaire) :</b>  Option 1 : Majoritairement bloc rocheux (1000 mètres de linéaire) = 142 000 € TTC (TVA 8%)  Option 2 : Majoritairement glissières bois métal (1000 mètres linéaires) = 91 800 € TTC (TVA 8%)</p>

	<p><b>Selon cahier des charges évoqué ci dessus :</b>  200 mètres glissière bois métal (niveau futur parking municipal, point 2) =18 360 € TTC  800 mètres bloc rocheux (point 1,3 et 4) = 113 600 € TTC  Total= 131 960 € TTC</p>
<b>Financement possible</b>	<p>Contrat Natura 2000 FEDER  Appel à projet biodiversité / Restauration de milieux remarquables ou sensibles</p>
<b>Partenaires envisagés</b>	<p>DREAL, OEC</p>
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Communes situées sur le Golfe de Lava (Appietto, Alata)  Et / Ou Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien</p>
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	<p>Entreprise des travaux publics</p>

Fiche action 16	Restaurer les milieux dunaires et les habitats favorables à la linaira jaune et autres plantes protégées
N° Natura 2000 des habitats concernés	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunaes des <i>Malcolmietalia</i>
Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »	<i>Linaria flava sardoa</i>
Objectif	Favoriser le développement de la Linaira jaune et restaurer les milieux dunaires
Situation	<p>Une fois acquise la mise en défens de tout ou partie de la station, la reconquête de l'espace par le végétal pourra être envisagée.</p> <p>Phase 1 :</p> <p>Arrachage des espèces invasives en prenant soin de bien conserver les espèces autochtones présentes notamment dans les plaques de griffes de sorcières (précision à apporter dans le cahier des charges et notamment en ce qui concerne les végétaux arrachés)</p> <p>Phase 2</p> <p><i>A ne réaliser qu'en cas d'absolue nécessité en fonction de la hausse ou diminution de la population.</i></p> <p><i>Ces opérations de renforcement nécessitent une demande d'autorisation ministérielle pour la récolte, le stockage et l'utilisation des semences (protocole à l'étude).</i></p> <p>Le conservatoire botanique n'a pas de graines de Linaira jaune de la dune de Lava en stock. Cependant, des graines de la station de Lava avaient été semées au sud du site du Liamone. En cas de besoin, des graines du Liamone pourraient être récupérées pour réaliser une opération de renforcement de population.</p> <p>Le secteur mis à nu lors de l'éradication des griffes de sorcières, de même que certains secteurs de la dune mobile dégradés par l'érosion ou la surfréquentation pourront faire l'objet de plantations d'espèces des milieux dunaires.</p> <p><b><i>NB il ne sera pas nécessaire de planter des ligneux bas (ciste, immortelle) à l'arrière de la terrasse. Une fois la zone mise en défens, le milieu pourra se recoloniser spontanément et si la recolonisation est rapide. (résultats attendus restant à étudier)</i></b></p> <p>Une plantation de tamaris le long du cours terminal du Lava est à prévoir (<b>demande d'autorisation nécessaire</b>)</p>

<p><b>Cahier des charges</b></p>	<p>Liste des espèces à réintroduire afin de reconstituer l'habitat de la dune et méthode à suivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Polygonum maritimum</i>: bouture en novembre d'une tige semi lignifiée, replanter en automne,</li> <li>- Oyat, <i>Ammophila arenaria</i> : division de touffes en automne ou semis, ( reprise faible)</li> <li>- <i>Sporobolus pungens</i>, <i>Elytrigia juncea</i>, <i>Otanthus pmaritimus</i> (si présente sur le site), <i>Silene succulenta corsica</i></li> <li>- Gatiller et tamaris : bouture, peut être également dans l'aulnaie. (pour les deux espèces demande d'autorisation nécessaire)</li> </ul>
<p><b>Connexion avec d'autres actions</b></p>	<p>Suivi patrimonial de la Linaire jaune Mise en défens de la station de la Linaire jaune Information et sensibilisation du public</p>
<p><b>Coût estimatif</b></p>	<p>Revégétalisation : 30 000€ ou coût internalisé entre partenaires</p>
<p><b>Financement possible</b></p>	<p>Contrat Natura 2000 FEDER Appel à projet biodiversité / Restauration de milieux remarquables ou sensibles</p>
<p><b>Partenaires envisagés</b></p>	<p>Le Conseil Général 2A Partenaires techniques : CBNMP, CEL</p>
<p><b>Maître d'ouvrage potentiel</b></p>	<p>A définir</p>
<p><b>Maître d'œuvre potentiel</b></p>	<p>A définir</p>

<b>Fiche action 17</b>	<b>Nouvelle organisation du Golfe de Lava</b>
<b>N° Natura 2000 des habitats concernés</b>	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Linaria flava sardoa</i>
<b>Objectif</b>	Mettre en place une nouvelle organisation du Golfe de Lava
<b>Situation</b>	En saison estivale, le Golfe de Lava subit une forte pression touristique, le stationnement est anarchique et des habitudes se sont créées quant à l'utilisation de la plage comme terrain de jeu et lieu de passage des véhicules à moteur. Une réorganisation (aménagement du parking, mise en défens de la station et cheminement piétons avec pontons et passerelles) semble indispensable afin de préserver le milieu et son attrait touristique.
<b>Cahier des charges</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. étude paysagère</li> <li>2. concertation entre les communes, la CAPA, la DREAL afin de déterminer les aménagements possibles, montage du dossier financier</li> <li>3. désignation d'un maître d'ouvrage</li> <li>4. réalisation des aménagements (prévoir déclarations préalables auprès DDTM – loi sur l'eau / passerelle)</li> </ol>
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Fiche Action 26 mouillage organisé
<b>Coût estimatif</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. réalisée (9000 euros)</li> <li>2, 3, 4. à déterminer</li> </ol>
<b>Financement possible</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. FEDER (DREAL)</li> <li>2, 3. à déterminer</li> <li>4. estimation exhaustive d'environ 1 000 000 euros selon le rendu de l'étude</li> </ol>
<b>Partenaires envisagés</b>	Communes d'Alata et d'Appietto, CAPA, DREAL, DDTM
<b>Maître d'ouvrage potentiel</b>	A définir
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bureau d'étude spécialisé</li> <li>2, 3, 4. A définir</li> </ol>

Fiche action 18	Valorisation du site et sensibilisation du public
N° Natura 2000 des habitats concernés	1240 falaises avec végétation des côtes méditerranéennes 2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i> 9320 fourré à lentisque et oléastre
Espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	<i>Linaria flava sardoa</i> , <i>Phyllodactylus europaeus</i> , <i>Testudo hermanni</i>
Espèce de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »	<i>Falco peregrinus</i>
Objectif	Informier et sensibiliser la population sur la richesse naturelle du site
Cahier des charges	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. conception et diffusion d'un panneau d'information format A3 plastifié</li> <li>2. conception et pose d'un panneau d'information mis en place sur les 2 parkings</li> <li>3. affichage des arrêtés municipaux</li> <li>4. information sur la restauration de la dune par petits panneaux plastifiés</li> <li>5. animation auprès des classes d'Alata et d'Appietto avec le CPIE dans le cadre de projets pédagogiques et à l'occasion des cours de voile</li> </ol>
Connexion avec d'autres actions	Mise en défens de la station de Linaire jaune Tous les suivis patrimoniaux Nettoyage manuel des macrodéchets
Coût estimatif	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. réalisé (voir si renouvellement nécessaire)</li> <li>2. environ 800 euros par panneau</li> <li>3. A vérifier</li> <li>4. coût à définir</li> <li>5. déjà réalisé en 2004, à refaire avec 4 classes : 4 demi journée 500 euros</li> </ol>
Financement possible	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contrat Natura 2000</li> <li>2. contrat Natura 2000</li> <li>3. contrat Natura 2000</li> <li>4. contrat Natura 2000</li> <li>5. contrat Natura 2000</li> </ol> <p>Et éventuellement fonds FEDER</p>
Partenaires envisagés	DREAL, OEC, Ecoles d'Alata et d'Appietto
Maître d'ouvrage	DREAL, OEC
Maître d'œuvre potentiel	CPIE d'Ajaccio



<b>Fiche action 19</b>	<b>Nettoyage manuel des macrodéchets</b>
<b>N° Natura 2000 des habitats concernés</b>	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 2230 pelouses dunales des <i>Malcolmietalia</i>
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Linaria flava sardoa</i>
<b>Objectif</b>	Supprimer les épaves de bateau présentes sur l'arrière plage ainsi que tous les macrodéchets. Et entretien annuel du site (gestion écologique de la plage)
<b>Cahier des charges</b>	1/ 1 opération enlèvement macro déchets en mai 2/ Prévoir une opération de communication et sensibilisation des scolaires lors du nettoyage Le ramassage manuel des microdéchets pourra être le support d'une campagne de sensibilisation du public. La mobilisation du grand public pourra être effectuée par voie de presse. Cette opération peut se faire chaque année de manière ponctuelle de Juin à septembre.
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Suivi patrimonial de la Linaire jaune Information et sensibilisation du public
<b>Coût estimatif</b>	Sur le point 1/ 4 000 € (coût annuel) Sur le point 2/ coût à définir probablement à internaliser
<b>Financement possible</b>	Contrat Natura 2000 FEDER Appel à projet biodiversité / Restauration de milieux remarquables ou sensibles
<b>Partenaires envisagés</b>	DREAL, Conseil Général 2A, CEL, CPIE
<b>Maître d'ouvrage potentiel</b>	CAPA
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	Entreprise d'insertion

Fiche action 20	<b>Surveillance continue du Faucon pèlerin, <i>Falco peregrinus</i></b>
Espèce de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »	<i>Falco peregrinus</i>
Objectif	Suivre l'évolution de la reproduction du Faucon pèlerin
Cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situer précisément l'aire du couple de Faucon pèlerin,</li> <li>- connaître le nombre de jeunes à l'envol,</li> <li>- surveiller la pratique de l'escalade et un éventuel dérangement.</li> </ul>
Connexion avec d'autres actions	Information et sensibilisation du public
Coût estimatif	2 demi journées d'observation par an et traitement des données <p style="text-align: center;"><b>500 euros par an</b></p>
Financement possible	FGMN (Fonds de Gestion des Milieux Naturels)
Partenaires envisagés	DREAL, OEC, ONCFS
Maître d'ouvrage	DREAL
Maître d'œuvre potentiel	Ornithologue ou ONCFS

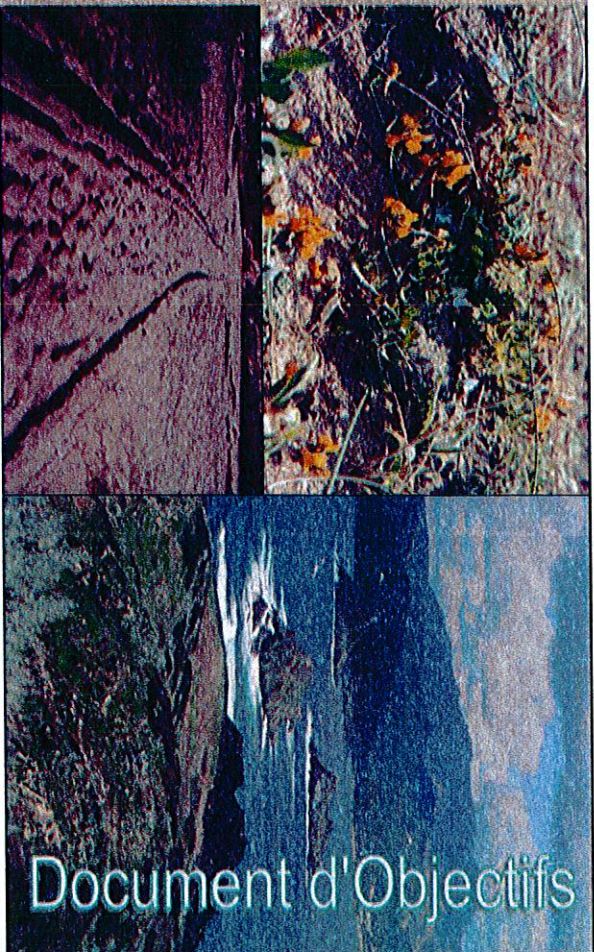
<b>Fiche action 21</b>	<b>Surveillance continue du Phyllodactyle d'Europe, <i>Phyllodactylus europaeus</i></b>
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Phyllodactylus europaeus</i>
<b>Objectif</b>	Mieux connaître la population de Phyllodactyle
<b>Cahier des charges</b>	Effectuer un suivi tous les 5 ans selon la méthode de l'itinéraire échantillon (Delaugerre, 2002) : prévoir 2 à 4 nuits de comptage sur un itinéraire prédéterminé et marquer tous les individus trouvés et capturés. Les résultats apporteront des informations sur l'effectif estimé par capture – marquage – recapture, sur la structure démographique de l'échantillon (état de santé de la population) et sur une éventuelle apparition d'espèce non indigène.
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Information et sensibilisation du public
<b>Coût estimatif</b>	4 nuits de travail par an et traitement des données <b>1000 euros par an</b>
<b>Financement possible</b>	FEDER
<b>Partenaires envisagés</b>	DREAL, OEC, expert en herpétologie
<b>Maître d'ouvrage</b>	DREAL, OEC
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	CPIE d'Ajaccio

<b>Fiche action 22</b>	<b>Inventaire de la Tortue d'Hermann, <i>Testudo hermanni</i></b>
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Testudo hermanni</i>
<b>Objectif</b>	Mieux connaître la population de Tortue d'Hermann
<b>Cahier des charges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- estimation des densités de population,</li> <li>- déterminer si la population est reproductrice ou si ce sont des individus échappés de jardin,</li> <li>- faire un suivi annuel de la population</li> </ul>
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Information et sensibilisation du public
<b>Coût estimatif</b>	3 journées par an et traitement des données <b>1500 euros par an</b>
<b>Financement possible</b>	FEDER
<b>Partenaires envisagés</b>	DREAL, OEC, expert scientifique
<b>Maître d'ouvrage</b>	DREAL, OEC
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	CPIE d'Ajaccio

<b>Fiche action 23</b>	<b>Réimplantation du Balbuzard pêcheur, <i>Pandion haliaetus</i></b>
<b>Espèce de l'annexe I de la Directive « Oiseaux »</b>	<i>Pandion haliaetus</i>
<b>Objectif</b>	Réimplantation du Balbuzard pêcheur dans le Golfe de Lava
<b>Cahier des charges</b>	Déplacement du nid artificiel plus au nord qu'il ne l'est actuellement (là où il y aura moins de dérangement) Surveillance du nid artificiel
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Information et sensibilisation du public
<b>Coût estimatif</b>	Déplacement du nid : Surveillance :
<b>Financement possible</b>	Interne au PNRC
<b>Partenaires envisagés</b>	DREAL, OEC
<b>Maître d'ouvrage</b>	PNRC
<b>Maître d'œuvre</b>	PNRC

<b>Fiche action 24</b>	<b>Etude pour la mise en place d'un mouillage organisé à l'échelle du Golfe de Lava( et Ajaccio – cala di fica)</b>
<b>N° Natura 2000 des habitats concernés</b>	2120 dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> 1240 falaises avec végétation des côtes méditerranéennes
<b>Espèce de l'annexe II de la Directive « Habitats »</b>	<i>Posidonies</i>
<b>Objectif</b>	Etudier l'opportunité de mettre en place une gestion concertée et écologique des mouillages à l'échelle du Golfe de Lava
<b>Situation</b>	<p>La commune d'Appietto souhaite initier une zone de mouillage et d'équipements légers sur la partie Nord du Golfe de Lava. Des mouillages forains sont déjà en place sur le site (195 bouées). Les corps morts (souvent plus d'un pour chaque bouée) sont situés sur des fonds mixtes avec présence de taches de Posidonies</p> <p>En lien avec la démarche de Contrat de baie, cette initiative devra être abordée dans le cadre d'une approche globale à l'échelle du Golfe de Lava (la commune de Villanova souhaitant également étudier l'opportunité d'une zone de mouillage organisé dans le secteur de Cala di Fica et Saliccia ) et permettrait ainsi d'empêcher la diffusion d'espèces invasives transportées par les bateaux.</p>
<b>Cahier des charges</b>	<p>I/L'étude devra permettre de définir clairement l'existence ou l'absence des conditions techniques et réglementaires nécessaires à l'aboutissement du projet, c'est à dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de définir la nature des fonds, la bathymétrie et le type d'ancrage envisageables à travers une campagne subaquatique,</li> <li>- de réaliser un inventaire exhaustif des pièces réglementaires à intégrer au dossier (notamment l'étude d'incidence vis-à-vis du site Natura 2000)</li> <li>- de définir les délais nécessaires et les coûts estimatifs afin de mener à terme le projet.</li> </ul> <p>Plusieurs scénarii d'aménagement (zones et techniques d'implantation) du Golfe pourront être proposés.</p> <p>II/ prévoir des travaux de dépollution et de nettoyage des fonds marins</p> <p>III/Par la suite, si les conditions le permettent, une troisième phase d'études pourrait être lancée afin de missionner un prestataire chargé de mettre en place le mouillage organisé en sollicitant l'obtention d'une autorisation préfectorale d'occupation du Domaine Public Maritime et en</p>

	respectant les objectifs du SDAGE et en limitant les impacts vis-à-vis du site Natura 2000
<b>Connexion avec d'autres actions</b>	Fiches 15.1 , 15.2 et 16
<b>Coût estimatif</b>	Phase I et III/ L'étude de faisabilité technique globale devrait coûter approximativement 100000 €. Phase II/ coût à définir
<b>Financement possible</b>	Des aides peuvent être sollicitées auprès de l'ADEC, l'ATC, de l'OEC, de l'Etat et de l'Europe, notamment dans le cadre du Plan Nautique pour la Corse, d'activités touristiques responsables et du soutien aux actions de protection de l'environnement
<b>Partenaires envisagés</b>	DREAL, ADEC, OEC, ATC, DDTM
<b>Maître d'ouvrage potentiel</b>	A définir
<b>Maître d'œuvre potentiel</b>	Bureaux d'études spécialisés



# Gestion du site Natura 2000 du Golfe de Lava

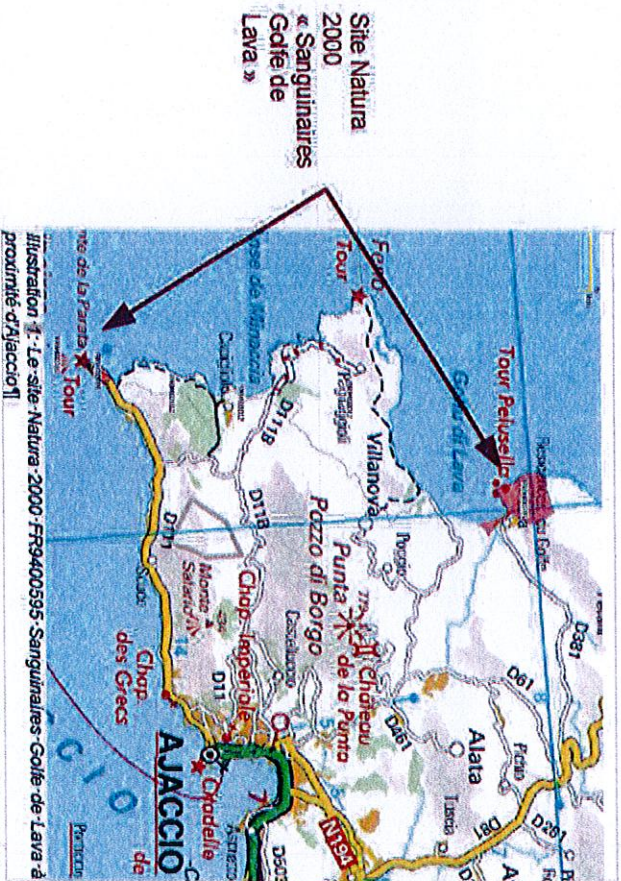
Site FR 9400595  
Directive « Habitats »

19 Janvier 2012





# Localisation du site



Le site Natura 2000 FR9400595 est situé sur les Îles Sanguinaires, la Pointe de la Parate d'un côté et sur le Golfe de Lava de l'autre.

Le document d'objectif DOCOB a été validé en 2005 et sa mise en œuvre s'est faite de façon différente selon les deux parties du site (Opération Grand Site du côté des Sanguinaires).

La présente réunion abordera seulement la nouvelle gestion de la partie du Golfe de Lava.

# Nouvelle gouvernance

---

Le dernier Comité de pilotage s'est tenu en novembre 2010 et, suite à des réunions des représentants des collectivités territoriales, il a finalement été acté :

- La désignation de M. Garrido, élu de la commune d'Appietto, comme président du comité de pilotage
- La désignation de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), comme maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000 (animation qu'elle traite en régie)
- Que les objectifs et les fiches actions proposées au DOCOB en 2005 étaient toujours d'actualité, mais qu'il était nécessaire d'actualiser certains éléments (actualisation des prix notamment et des aménagements envisagés)
- Le caractère prioritaire de certaines fiches et notamment celle relatives à la réalisation d'aménagements de mise en défens de la station de la Linaire jaune

# Principaux enjeux sur le site

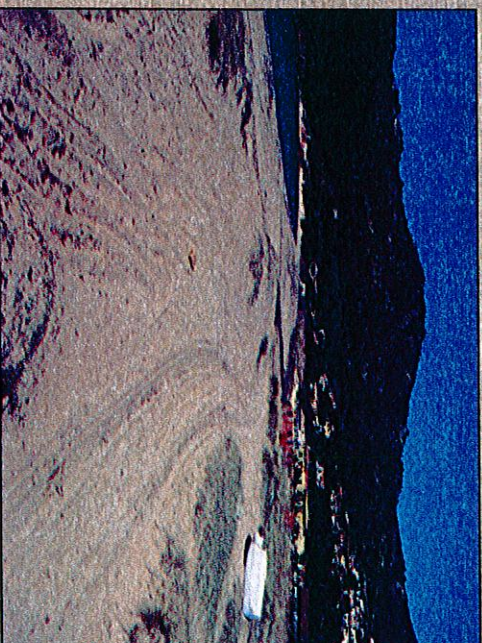
---

- 2 principaux habitats d'intérêt communautaire (sur la dune)
- 1 espèce végétale prioritaire de l'annexe II : la Linnaire jaune
- 2 espèces de reptile de l'annexe II
- Et aussi plusieurs espèces de plantes protégées (Tamaris, Gattilier, Matthiole à fruits à trois cornes, etc.)

Un patrimoine biologique exceptionnel très menacé par la circulation de véhicules à moteur et des comportements inciviques



*Linaria flava sarda*



*Dégradation de la dune*



# Les fiches actions du DOCCOB

---

13. Extension de la zone Natura 2000 sur la Commune d'Alata
14. Suivi patrimonial de la Linaire jaune
15. *Mise en defens de l'ensemble de la station à Linaire jaune (actualisée)*
- 15.1. *Appliquer la réglementation, empêcher la circulation des véhicules à moteur sur la dune et sensibiliser les publics/ usagers*
- 15.2. *Blocage des accès à la plage et à la station*
16. Restauration des habitats favorables à la Linaire jaune
17. *Nouvelle organisation du Golfe de Lava (actualisée)*
18. Valorisation du site et sensibilisation du public
19. Nettoyage manuel des macrodéchets
20. Surveillance continue du Faucon pèlerin à Lava
21. Surveillance continue du Phyllodactyle d'Europe à Lava
22. Inventaire de la Tortue d'Hermann à Lava
23. Réimplantation du Balbuzard pêcheur à Lava
24. *Etude pour la mise en place d'un nouillage organisé (nouvelle fiche)*

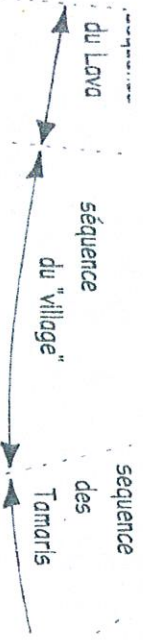


**AMENAGEMENT PAYSAGER: PLANCHE 2**  
**Le secteur "urbain", loisirs, résidences**

SCENARIO 2  
 SMI 1a-ub-scenario2  
 Esh, 11/1750  
 November 2011

C.A.P.A. - Aménagement paysager, dimensionnement littoral et protection  
 ERBA MARCONA PAYSAGE

- LEGENDE**
- Passerelle bois (pb)
  - Porton bois (pb) sur pieux battis, classe IV
  - Rampe (amovible hors saison)
  - Barrières métal bois habillées de gainelles H 1,20m (front de mer)
  - Barrières métal bois en front de murs et grillages désagrégés (unité de traitement de l'entrée plage...)
  - Murier pierre locale / murs bords... (passage piéton)
  - Poirs bois classé IV (contenance des véhicules)
  - Accès véhicules / accès piéton
  - Tamaris tige (logement) + tuteurs
  - Tamaris tourte (lives)
  - Pim purosol + treillage quadrupode (logement)
  - Palmbelles mosaïques de gainelles
  - Surfaces rectangées en sable de plage



Zone de bordure surveillée

LEGENDE

- Gamelles simples
- Barrière métal bois habillée de gammelles H 1,20m (front de mer)
- Barrière métal bois sur bois de chemin de fer habillée de gammelles
- Bric / rocher
- Cabane agricole H 1m
- Cabane sur rails de chemin de fer ou équivalent
- Cabane existante
- Barrière renforcée métal bois / accès véhicule 4x4
- Passage / accès piéton
- Passerelle bois
- Porton bois
- Murier pierre locale (garrements et caoumement)
- Surfaces rechargées en sable de plage (restauration des dunes)
- Pleux de drainage de fort diamètre, fichés dans le sol, sortant de 2m ou moins (invoquent les passages de dunes...)
- Rigoles à nettoyer et gantier à favoriser (Virex ognus censés)

**AMENAGEMENT PAYSAGER: PLANCHE 1**  
 Le secteur "naturel", dunes et cours d'eau

**SCENARIO 2**  
 N&S Land-scanning  
 Ech. 1/1750<sup>e</sup>  
 Novembre 2011

CAZAP - Aménagement paysager, dimensionnement littoral et protection  
 HERA BARONA PAYSAGE

# Réponse à l'appel à projet du Ministère

**Objet de l'appel à projet :** l'Etat a lancé un appel à projets pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la biodiversité 2011 – 2020. Cet appel à projets vise à soutenir des investissements ayant pour finalité la restauration de milieux remarquables ou fragiles (dont les sites Natura 2000 dégradés).

**Contenu du dossier :** Proposition de mise en défens lourde des milieux sur la terrasse sableuse, de restauration progressive des habitats et d'aménagements paysagers permettant de générer une circulation piétonne cohérente le long du front de mer. L'objectif est de mettre un terme aux dégradations et de valoriser le site afin de le rendre accessible et attractif pour le grand public.

**Echéances :** Candidature transmise fin novembre et réponse attendue courant janvier

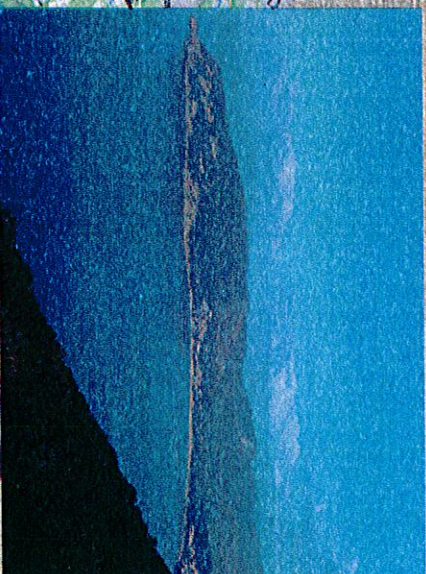
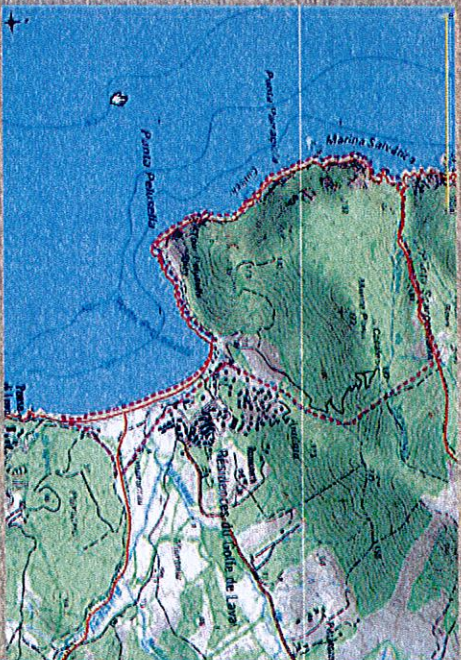
## Tableau de financement prévisionnel :

Organisme	Opération globale	CAPA	Ministère	Europe (fonds FEDER)
Taux de subvention	100 %	20 %	62,2 %	17,8 %
Prix	803928,5 €	160758,7 €	500000 €	143142 €





# MERCI DE VOTRE ATTENTION !



# GANIVELLES: DETAILS

C.A.P.A. - Aménagement et protection du site Natura 2000 de Lava

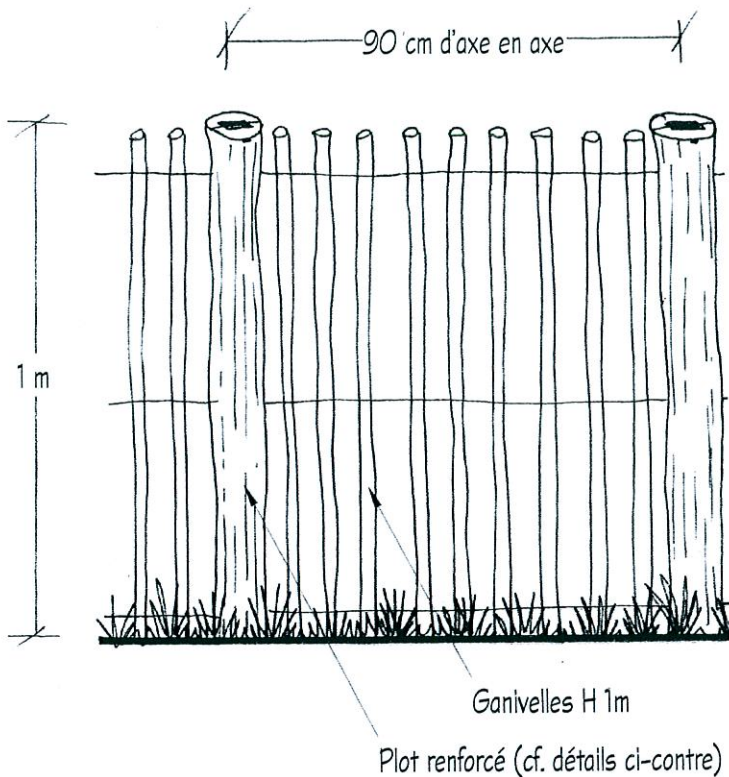
N/Réf. lava2

Ech.

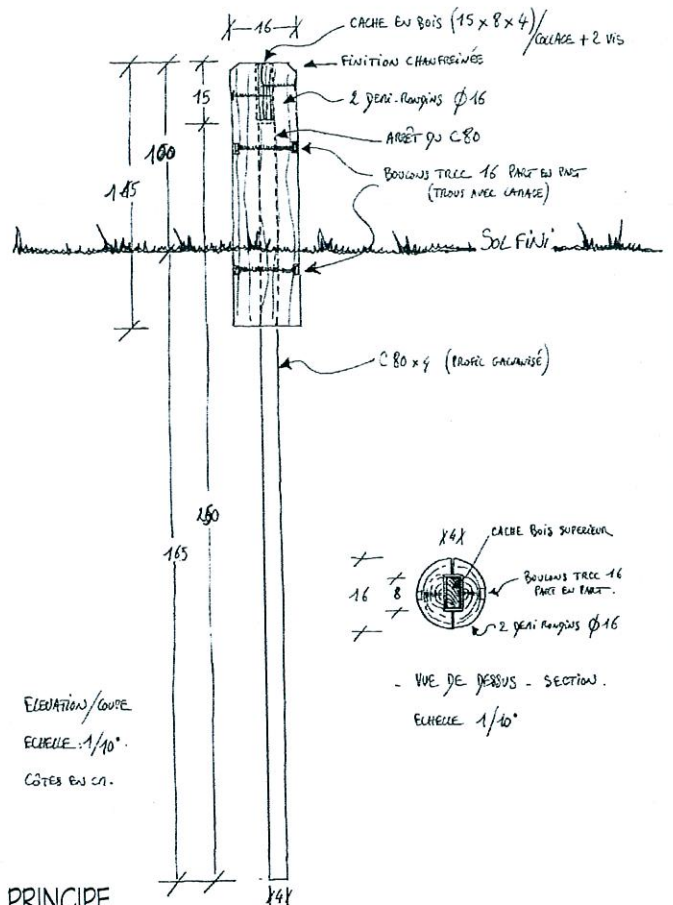
Novembre 2011

ERBA BARONA PAYSAGE

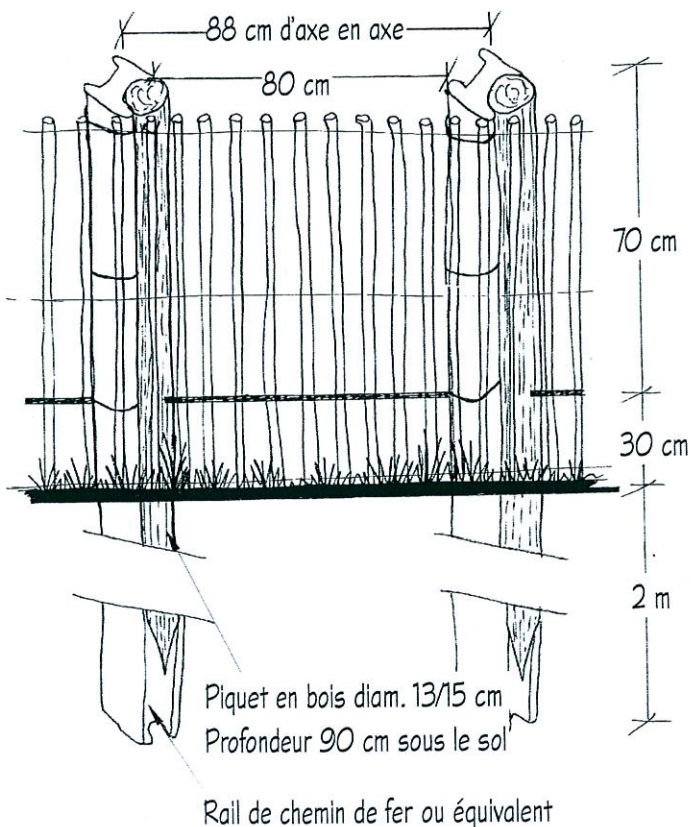
## GANIVELLES RENFORCEES: COUPE DE PRINCIPE



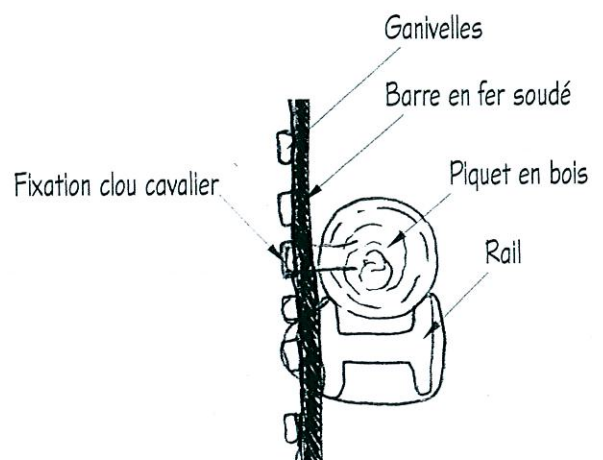
## GANIVELLES RENFORCEES: DETAILS



## GANIVELLES SUR RAILS DE CHEMIN DE FER OU EQUIVALENT: COUPE DE PRINCIPE



## GANIVELLES SUR RAILS DE CHEMIN DE FER OU EQUIVALENT: DETAILS VUE EN PLAN



# MURS EN PIERRE ET JEU DE BLOCS ANTI-QUAD: DETAILS

A.P.A. - Aménagement et protection du site Natura 2000 de Lava

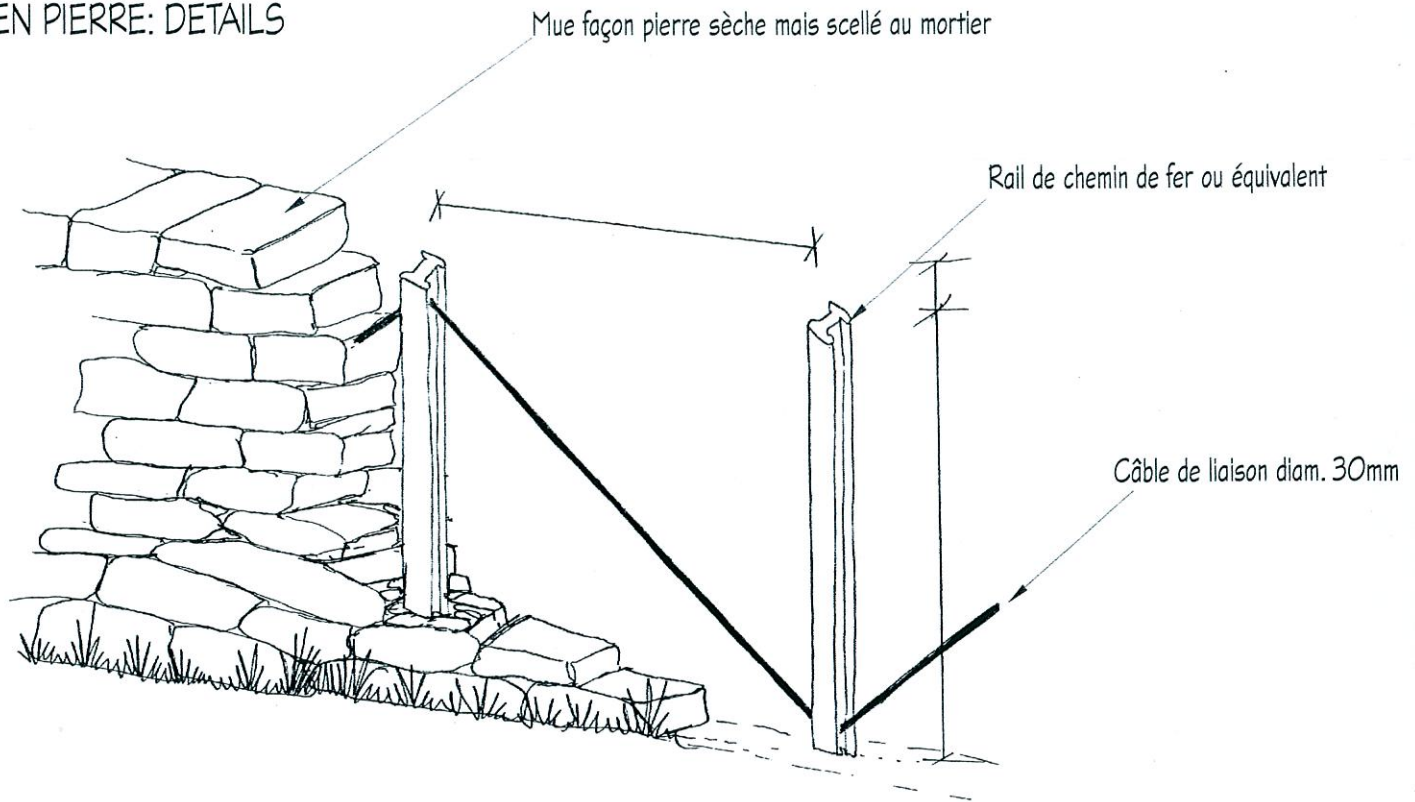
RBA BARONA PAYSAGE

N/Réf. lava2

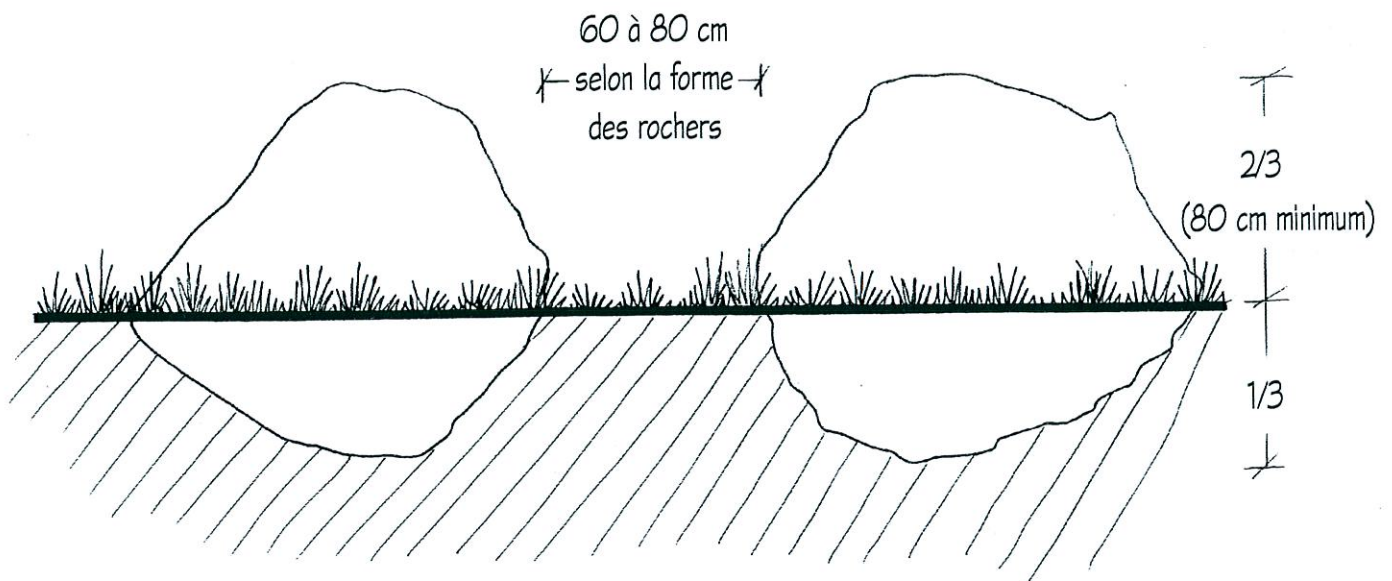
Ech.

Novembre 2011

## MUR EN PIERRE: DETAILS



## JEU DE BLOCS ANTI-QUAD: COUPE DE PRINCIPE



# CLOTURES AGRICOLES: DETAILS

C.A.P.A. - Aménagement et protection du site Natura 2000 de Lava

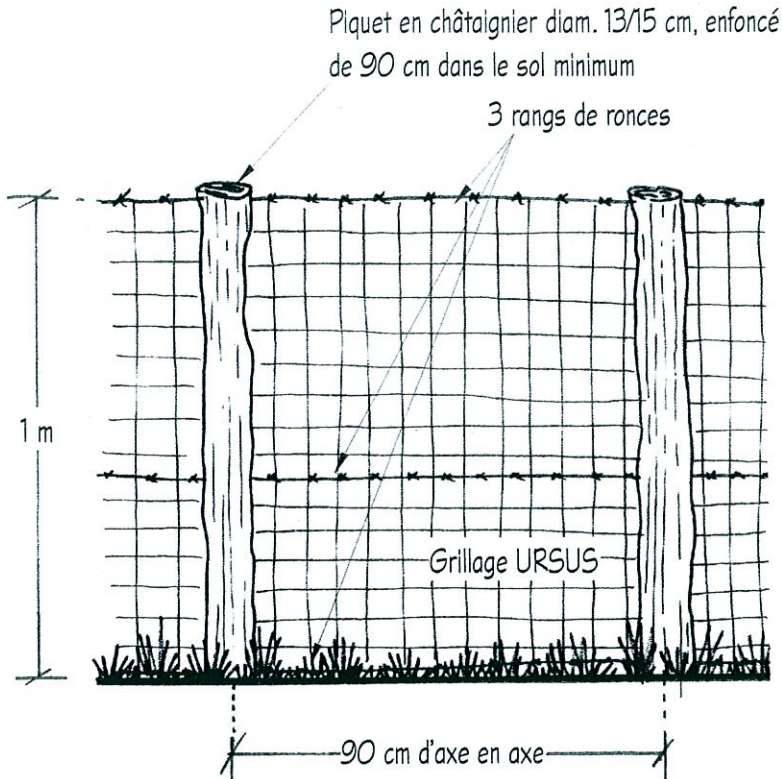
N/Réf. lava2

Ech.

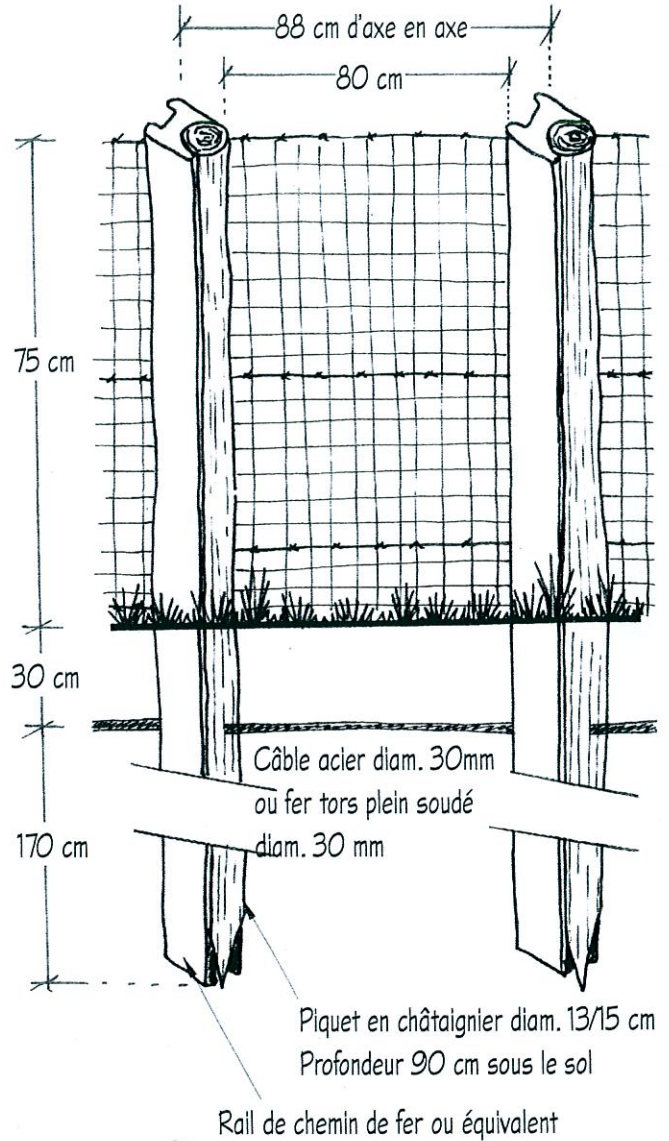
ERBA BARONA PAYSAGE

Novembre 2011

## CLOTURE AGRICOLE TYPE: COUPE DE PRINCIPE



## CLOTURE AGRICOLE SUR RAILS DE CHEMIN DE FER OU EQUIVALENT: COUPE DE PRINCIPE



## CLOTURE AGRICOLE RENFORCEE: DETAILS DES PIQUETS

